



03000588

 Déposé au greffe du tribunal de commerce
 de
 le 23 DEC. 2002

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
 à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés →
- ☐ Registre des sociétés agrico →

 . Dénomination de la société ou du groupement
 (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷
C.E.I.I. S.A.

. Forme juridique (en entier) ▷

Société anonyme

. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

Chemin des Sept Fontaines, 5 – 1420 Braine l'Alleud

. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

Registre de Commerce de Nivelles n°66.807

 . Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
 des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

442.059.088

. Objet de l'acte ▷

**RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES
ADMINISTRATEURS**
Extrait du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire
 du 28/06/02.

 Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
 annexes du Moniteur belge

 Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
 il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
 utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
 plémentaires, établies sur papier libre, tant en
 respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
 selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
 au greffe des tribunaux de commerce

 L'assemblée, par vote spécial et à l'unanimité,
 décide de renouveler les mandats des administra-
 teurs. En conséquence de quoi: Monsieur Guy
 PEETERS est reconduit pour une période de 6 ans
 aux postes d'administrateur et d'administrateur
 délégué; Madame Virginie PEETERS est reconduite
 pour une période de 6 ans aux postes
 d'administrateur et de Président du conseil
 d'administration; la S.A. CERCO est reconduite
 pour une période de 6 ans au poste d'administrateur,
 représentée par Madame Virginie PEETERS.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

 Direction du Moniteur belge
 Rue de Louvain 40-42
 1000 Bruxelles

 Pour extrait conforme
 Guy PEETERS
 Administrateur délégué

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte :

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page